

Association « Mémoires de Meyrin »
Assemblée Générale du 30 novembre 2022
Aula de la Mairie – 19h30

Monsieur J-Cl. Messeiller tiendra le PV de cette séance

Le président Werner Haller ouvre cette 10^{ème} AG, depuis la création de l'association qui a été fondée il y a 11 ans (Une AG n'a pu avoir lieu en raison du covid). Il remercie les membres présents (21 personnes y compris le comité).

Il salue les personnes suivantes :

M Laurent Tremblet, maire de la commune de Meyrin.

M Hysri Halimi, président du conseil municipal.

Mme Danièle Demou et M Daniel Kohler du Cartel des sociétés communales qui vient de fêter les 60 ans de sa création.

Il excuse Mme Nathalie Leuenberger et M Eric Cornuz, respectivement conseillère et conseiller administratif de la commune, ainsi que les membres de l'association, la famille Bard.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté sans opposition.

Approbation du PV de l'AG du 18 novembre 2021

Le projet de pv qui avait été mis en consultation sur le site de l'association ne soulève aucune question et il est accepté à l'unanimité.

Rapport d'activité pour l'exercice 2021-2022

Le rapport d'activité est lu par François Beuret (archiviste de la commune et membre du comité). (Voir annexe No 01).

Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes.

La trésorière Jannick Schwyter donne lecture des comptes (annexe No 02), pour une période comptable allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 août 2022. Contrairement à notre habitude, cet exercice représente une durée de 20 mois en raison des circonstances liées au covid. Par la suite nous reviendrons à une périodicité de 12 mois.

Ces comptes laissent apparaître une légère perte de l'exercice de SFR 32,15 pour un bilan de SFR 1675,15 (ces chiffres sont à compléter avec les comptes relatifs à rédaction d'une brochure sur Cointrin) (voir également l'annexe No 02).

En réponse à la question de savoir pourquoi on ne vend pas cette brochure, il est précisé qu'il s'agit d'une entente avec les sponsors.

Mme Maria Steiner donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et propose de donner décharge au comité. (Annexe No 03).

Discussion et vote des rapports, décharge du comité.

Les rapports ci-dessus ne donnent lieu à aucune question, ils sont adoptés avec décharge au comité par applaudissements.

Élection du comité et des vérificateurs des comptes.

Les membres suivants se présentent

Mmes	Jannick Schwyter	(sortante)
	Maria Steiner	(nouvelle)
MM	Werner Haller	(sortant)

François Beuret (sortant)
Pierre-Alain Tschudi (sortant)
Jean-Claude Messeiller (sortant)

Ce comité est élu par acclamation, de même que la réélection de Werner Haller à la présidence.

Pour les vérificateurs des comptes, Mme Jenny Bettancourt et M. Charly Goetz sont élus.

Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité dans le délai imparti.

Divers.

M Tremblet prend la parole pour relever le plaisir qu'il a de participer à cette séance et se réjouit de l'existence et de l'utilité de notre association.

Il a par ailleurs signé un document aujourd'hui pour soutenir notre projet d'appartement pilote. (Voir dans l'annexe No 01).

Dans les anecdotes, il a appris qu'en 1922 le maire de Meyrin avait été destitué et il espère ne pas subir le même sort en 2022.

Il relève également que pour Meyrin, 2022 a été riche en événements avec entre l'autre l'attribution du prix Wakker.

La parole est donnée à M Halimi qui remercie l'association pour ces activités de recherches et la visite de notre site lui a donné quelques sueurs froides concernant les questionnaires.

Mme Danièle Demou salue les membres présents au nom du Cartel et rappelle que se dernier est toujours à disposition pour amener son aide.

M Daniel Kohler rappelle encore l'existence du journal « Ensemble » et se réjouit toujours de recevoir nos articles qu'il apprécie beaucoup.

Partie récréative.

Un diaporama d'une quinzaine de minutes sur le thème du quartier de Meyrin-Gare est projeté et commenté par J-Cl. Messeiller.

Ce document sera prochainement converti en vidéo et proposé sur notre site.

La séance est levée aux environs de 20h15.

Le secrétaire
Jean-Claude Messeiller